

Arc en ciel films / Mansur Tural
Présentent

Là-bas il fait froid

de Mansur Tural

avec

Farzin Karim Sharos, Ahmet Zirek, Ronahî Tural...

Sortie nationale le 24 septembre 2008

Infos, dossier de presse et photos sur www.arcencielfilms.com

Synopsis

1925, Kurdistan, Turquie : l'armée turque commet des massacres sur la population d'un village kurde de Turquie. Une jeune femme est contrainte d'assister à la mise à mort de son mari et de son fils.

50 ans plus tard : dans ce même village, Resho, un petit de dix ans, et sa mère Fatima font la connaissance de Salahadin, un étudiant en théologie.

Une nuit, des résistants kurdes se réfugient au village. Fatima les héberge et les nourrit. Mais l'armée turque les trouve. Les représailles sont terribles et font basculer la vie de Resho dans l'horreur.

L'histoire se répète, sous les yeux d'une très vieille femme qui se souvient de son fils et de son mari assassinés...

Fiche technique

Réalisation	Mansur Tural
Directeur de la photographie	Mansur Tural
Scénario	Mansur Tural
Musique	Temo / Kamkaran
Producteur	Mansur Tural - Arc-En-Ciel Films
Lieux de tournage	Irak-Iran-Turquie Kurdistan
Langues	Kurde / Turk / Français
Interpretation	Farzin Karim Sharos, Ahmet, Ronahî Tural...

France 2008 - 85 minutes - Format : 35 mm / 1.66 - Année 2008

A propos du cinéma kurde

C'est une entreprise difficile que de tenter de dresser un tableau du cinéma kurde. C'est au milieu des révoltes, des morts et des larmes, dans des pays oppresseurs et assimilateurs, en ou encore en exil ou en prison que le cinéma kurde est né.

Une figure tutélaire

Avant d'exister d'une façon spécifique, le cinéma kurde a connu un personnage de légende. Vers la fin des années 70, pour la première fois, Yilmaz Güney transpose la réalité des Kurdes à l'écran; il révolutionne également le cinéma turc. Avec *Le Troupeau* (Sürü), *La Permission* (Yol) et *Le Mur* (Duvar), il se fait militant de la cause Kurde, mais aussi de la population ouvrière turque. Après la disparition de Güney, le cinéma kurde connaît un long silence.

Les films de la diaspora

Au début des années 90, apparaissent en Europe les premiers longs métrages kurdes, issus de la diaspora (*Un chant pour Beko* de Nizamettin Ariç en Allemagne par exemple). En Turquie, *Mem û Zin* et *Sahin Gök Xece û Siabend* de Umit Elçi reprennent certes deux mythes kurdes, mais ils sont tournés en turc et destinés à une exploitation commerciale turque. Dans les mêmes années, apparurent aussi des cinéastes kurdes irakiens ou syriens qui avaient étudié le cinéma dans les anciens pays du bloc de l'Est.

Kurdes d'Iran

Vingt ans après *Yol*, la Quinzaine des réalisateurs accueille à Cannes le film *Un temps pour l'ivresse des chevaux* de Bahman Ghobadi, Kurde d'Iran, qui reçoit la Caméra d'Or. Bahman Ghobadi est encore présent à Cannes en 2002 avec *Les Chants du pays de ma mère*. Avec *Les Tortues volent aussi*, Ghobadi reçoit des prix à San Sebastian, Montréal, Chicago et Tokyo. Au Kurdistan iranien, à côté de Ghobadi, travaillent de nombreux cinéastes kurdes. Citons notamment Fariboz Kamkari (*A Tehran Diary*) et Jamil Rostani (*Requiem of Snow*).

Kurdes d'Irak

Alors que l'Iran proposait un cinéma personnel et riche, l'Irak se contentait, sous le régime de Saddam Hussein, d'un cinéma de propagande. Pourtant, dès 1991, le nord du Kurdistan irakien jouit d'une véritable autonomie (l'usage de la langue kurde a toujours été permis en Irak). Reviennent alors de l'étranger des cinéastes qui tourneront au pays : Medhi Umed arrive de Stockholm et tourne *Rawe Jinoke* (Exorcism), Jano Rosebiani arrive des Etats-Unis et tourne *Jiyan* (La Vie)... Durant les quinze dernières années, des dizaines de cinéastes kurdes ont travaillé au Kurdistan irakien.

Jusqu'alors, les films réalisés par des cinéastes kurdes concouraient à Cannes sous les couleurs du pays dont ils étaient originaires, le Kurdistan n'étant pas reconnu. Les choses changent avec le statut d'autonomie du Kurdistan. Hiner Saleem (*Passeurs de rêves*, *Vodka lemon*, *Les Toits de Paris*, *Dol ou la vallée des tambours*, *Kilomètre zéro*) est aujourd'hui une figure de ce cinéma kurde d'Irak.

Kurdes de Turquie

On le voit, il n'existe pas de cinéma kurde du Kurdistan. Chaque cinéaste vient de son propre pays, traitant à sa manière le sujet kurde. Il en est de même en Turquie. Les films y sont certes de nationalité turque, mais les sujets abordés et la manière de le faire sont frappés de l'identité kurde. Parmi ces cinéastes, citons Gani Ruzgar Savata (*Kenger*, *Azad*, *Drejan*, *Sinir*, *Doz*, *Dumanli Yol Karlar Eriyince*), Kazim Öz (*Ax* - La Terre, court-métrage - *Le Photographe*), Yesim Ustaoglu (*Aller vers le soleil*) ou encore Handan Ipekçi (*Grand homme, petit amour*)...

Les cinéastes kurdes en Europe aujourd'hui

À l'heure actuelle, environ un million de Kurdes vivent en Europe.

En Allemagne, citons Yüksel Yavuz (*Les Enfants d'avril* et, en 2002, *Petite liberté*, sélectionné à la Quinzaine des réalisateurs), Ayse Polat (Léopard d'argent au Festival de Locarno avec *En Garde*), Ravin Asaf (*Les Journées jaunes*).

A Paris, travaillent notamment Hiner Saleem (*Passeurs de rêves*, *Vodka lemon*, *Les Toits de Paris*, *Dol ou la vallée des tambours*, *Kilomètre zéro*), Mansur Tural (*Là-bas il fait froid*) et d'autres à Bruxelles, à Londres ou en Suisse.

Le cinéma kurde est jeune. Ses cinéastes ont suivi des formations diverses, ils sont issus de régions et de cultures différentes, ont bénéficié de multiples influences, ont baigné dans des réalités spécifiques. Pourtant, un cinéma kurde s'est fait jour, riche de cette diversité mais uni dans ses préoccupations concernant l'oppression des peuples et leur pauvreté.

Quelques données historiques et géographiques

Les Kurdes constituent un peuple de 25 à 30 millions de personnes écartelées entre la Turquie, l'Iran, l'Irak et la Syrie, mais aussi en Arménie et en Géorgie. Victime de la partition de l'Empire ottoman et de la création des États modernes du Proche-Orient après la Première Guerre mondiale, le peuple kurde s'est réfugié dans une région de hautes montagnes qu'il appelle le Kurdistan.

On compte aujourd'hui 13,1 millions de Kurdes en Turquie (21 % de la population du pays), 9,2 millions en Iran (14 %), 4,7 millions en Irak (18 %), 1,2 million en Syrie (8 %) et quelque 300 000 dans certaines républiques de l'ex-URSS, dont l'Arménie, la Géorgie, l'Azerbaïdjan, le Turkménistan, la Kirghizie et le Kazakhstan, où ils ne représentent que 0,01 % de la population de l'ex-URSS; on compte aussi 300 000 Kurdes au Liban. En outre, on estime que 700 000 Kurdes sont réfugiés en Europe.

Les 30 millions de Kurdes sont restés relativement concentrés au Kurdistan, à cheval sur quatre frontières. Ils possèdent toutes les caractéristiques d'une nation, sans pouvoir disposer d'un État qui leur appartienne. Pour conserver leur identité, les Kurdes ont dû s'opposer à des gouvernements centralisateurs et répressifs, la plupart du temps par la violence, à défaut d'autres solutions que leur refusent conjointement les États dans lesquels ils sont intégrés.

Non seulement le traité de Lausanne de 1923 (qui accordait certaines protections aux minorités religieuses de Turquie) n'a jamais été respecté, mais le décret-loi du 3 mars 1924 a interdit l'enseignement en langue kurde dans toutes les écoles, de même que toutes les associations et publications kurdes. Depuis cette époque, tous les gouvernements turcs successifs ont nié l'existence des Kurdes.

En 1932, la Turquie décrétait la loi martiale sur tous les territoires peuplés par les Kurdes. En même temps, Ankara promulguait une loi de déportation et de dispersion des Kurdes (5 mai 1932); cette loi visait la déportation massive des Kurdes vers l'Anatolie centrale. La Loi sur l'établissement forcé du 14 juin 1934 rappelle que le travail le plus important à accomplir par la révolution kémaliste est «d'inculquer la langue turque et d'astreindre toute population n'étant pas de langue maternelle turque à devenir turque».

Même s'il n'existait pas officiellement de «problème kurde», la situation a donné lieu aux nombreuses révoltes qui ont secoué le Kurdistan turc de 1925 à 1939. Elles ont été toutes écrasées par le maréchal Mustafa Kemal Atatürk. La rébellion et la répression armée ont repris dans les années soixante, tant en Turquie qu'en Irak et en Iran. Depuis cette époque, la répression a continué de s'abattre régulièrement sur les Kurdes.

Selon un bilan officiel établi par le ministre d'État du gouvernement, la guerre entre les Kurdes et les Forces armées turques aurait fait au moins 27 000 morts depuis 1984, dont 10 000 parmi les militaires turcs. Elle aurait coûté à l'État turc quelque 84 milliards de dollars US et 3000 villages kurdes auraient été détruits.

Mansur Tural

Né à Batman au Kurdistan de Turquie, Mansur Tural est un réalisateur, producteur, scénariste et écrivain français. Il est réfugié politique en France depuis 1992 où il a fait des études de philosophie et a suivi les cours du Conservatoire Libre du Cinéma Français. Scénariste de longs-métrages, écrivain, il a réalisé un documentaire et quatre courts-métrages. Il crée Arc-en-ciel films, une structure de production. *Là-bas il fait froid* est son premier long-métrage.

Réalisateur :

2002 - *Espoir* (cm)

2001 - *Les oubliés* (cm)

1997 - *Morts vivants* (cm)

1997 - *Cinéma Cinéma* (documentaire 52 mn)

1996 - *Fin* (cm)



Presse

Jean-Charles Canu
+33 6 60 61 62 30
jccanu@gmail.com

Distribution

Arc en ciel films
+33 1 49 17 16 48